

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 462 Jeudi 9 novembre 2023 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Peggy DICKENS, Fabienne HABRIOUX, Françoise SEILER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : - Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre Excusé : Didier CHAVRIER, Ludovic ROYE

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 30

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX	Pour les réunions à venir : • BEX, le jeudi 30 novembre 18h30, • Conseil des territoires : Le samedi 2 décembre et le dimanche 3 décembre, • Assemblée Générale Extraordinaire, distancielle, le 9 décembre après-midi, • BEX, Jeudi 21 décembre 18h30 • Séminaire BEx-DTN en présentiel, les 20 et 21 janvier 2024.
2. Demande d'affiliation Pagaie Orléans Métropole (Centre val de Loire)	PAGAIE ORLÉANS MÉTROPOLE est une association loi 1901 créée le 30 juin 2023. La structure est située à Saint-Jean-Le-Blanc (45), et souhaite s'affilier à la FFCK à partir du 1^{er} janvier 2024. La structure a pour objet : • La pratique et le développement des différentes disciplines des sports de pagaie et toutes autres activités sportives dérivées, • Contribuer à la protection et la découverte de l'environnement nécessaire à la pratique. La structure propose : • En eau calme : du sprint, du Paracanoë, de la Va'a vitesse, du SUP et de la randonnée, • En eau vive : du slalom, de la descente, de la haute rivière, du SUP et de la randonnée, • En mer : du SUP, de l'ocean racing et du Va'a. Le club propose également l'activité aux personnes en situation de handicap auditif, visuel et moteur ainsi que des activités pagaie santé. Il y a déjà une école de pagaie jeune et adulte. Enfin, le club prévoit de faire des sorties encadrées, de la location et des accueils de groupe. Le Club Pagaie Orléans Métropole émane de la fusion deux associations CKCO (4503) et ACKVL (4514) déjà affiliées elles-mêmes à la FFCK. Les associations fondatrices sont engagées dans les instances départementales et sont très actives dans l'animation régionale. En matière de compétition, elles ont parmi leurs adhérents des compétiteurs de niveau régional à international et affilier la nouvelle association est une évidence. Avis favorable du CDCK et du CRCK

Avis favorable des services sous réserve de la modification des statuts durant les 2 premiers mois de l'année 2024 afin d'y intégrer les dispositions obligatoires prévues par le Code du sport.

→ Le BEx valide cette affiliation sous réserve de la modification des Statuts, pour être en conformité avec le Code du Sport.

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Compte-rendu Plénière Kayak Polo du 28 juin 2023

Une réunion Plénière a été organisée le 28 juin, avec la présence de 10 représentants régionaux, le CTS référent de la Discipline et les membres de la CNA.

Slide 3 – « Haut Niveau N1H + Féminines (N1 / N2) »

Les championnats restent avec des formules de championnats actuels jusqu'à 12 équipes qui permettent d'attribuer un titre de champion de la saison régulière. En fin de ce championnat, un système de Play-offs utilise une même formule Hommes et Dames à 8 équipes, pour établir un titre de champion de France.

Intégration de 1 à 2 équipes N2D suivant les inscriptions ou non des équipes ultramarines,

La montée d'une équipe N2D se fera suivant le classement et l'écart de points à l'issue des play-offs.

Permettre à l'équipe dame qui vient de monter en N1D de faire les deux championnats.

10 votants – 10 pour

Slide 4 – « Division NEM »

Maintien du format NEM sous la forme d'une division pour des joueurs de réserve en N1 et en N2 que ce soit d'équipes masculines ou féminines. **Le BEx rappelle que le souhait d'un changement de nom Nationale Excellence Mixte vers Nationale Réserve Mixte n'est pas possible car cette appellation est dans le RP KAP-2 du règlement sportif 2022-2026.**

Slide 5 – « Division N2 »

La division N2 est une division d'accession au haut niveau.

Maintien du Championnat N2 avec uniquement des équipes premières avec le maintien de la mixité au regard des retours positifs qu'ils soient masculins ou féminins

10 votants – 10 pour

Slide 6 – « Transition Play-Down / Play-Up pour N2 et N1 »

La meilleure équipe du championnat N2 monte en N1 et la moins bonne équipe de N1 redescend en N2. La transition N1/N2 se fait par des Play-down/up à 6 équipes (9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} de N1 et 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} de N2) avec une rencontre entre chaque équipe, et à l'issue de cette phase, un classement avec les trois meilleurs qui montent en N1, les trois derniers qui vont en N2 (5 matchs sur le week-end).

09 votants – 09 pour

Slide 7 – « Division N3 »

L'objectif de la division N3 est bien de développer la discipline et d'inciter les équipes à s'inscrire dans ce championnat. Proposer la création d'une première phase du

championnat avec des demi-finales interrégionales, puis dans un deuxième temps, le maintien d'une phase finale à 12 équipes,

09 votants – 09 pour

Slide 8 – « Transition Play-Down / Play-Up pour N2 et N3 »

Application d'une formule à 6 équipes avec 3 équipes N2 classées 10, 11 et 12^{ème} et les trois meilleures équipes de N3, avec une rencontre entre chaque équipe, et à l'issue de cette phase, un classement avec les trois meilleurs qui montent en N2, les trois derniers qui vont en N3 (5 matchs sur le week-end).

Point 1 : 10 votants – 10 pour

Une équipe première en N3, qualifié au Play-Down/Up sur la finale N3 ne souhaitant pas la montée en N2 laissera sa place à l'équipe suivante. En fonction du nombre d'équipe N3 voulant participer aux Play-down/Up, pour ne pas aller trop bas dans le classement de la phase finale N3, possibilité de ne faire descendre que 2 équipes de N2.

Point 3 : 10 votants – 09 pour / 1 abstention

Slide 9 – « Coupe de France »

1^{er} tour réservé exclusivement pour les équipes régionales et les équipes N3 qui ne sont pas qualifiés à la finale N3,

2^{ème} tour sont ajoutées les équipes qui ont participé à la finale N3 de même que les équipes N2 (hors celles qualifiées pour les Play-off/up N1/N2),

3^{ème} tour, sont intégrées les équipes N1 et les trois premières équipes N2.

10 votants – 10 pour

Slide 10 – « Championnats Jeunes »

Rappels d'un format U15 et U18. **Le BEx rappelle qu'il n'y a pas d'animation U12 au niveau national.**

Proposition de passer en 4/4 avec 3 remplaçants au niveau national U15

Point 1 : 10 votants – 10 pour

Adapter un terrain au ¾ d'un terrain senior pour le championnat de France des U15

Point 2 : 10 votants – 03 pour / 07 contre

Cette solution n'est pas retenue.

Expérimenter la taille de terrain réduit (¾) lors de la Coupe de France Jeune,

Point 3 : 10 votants – 09 pour / 1 abstention

Slide 11 – « Saisonnalité »

Championnats Jeunes et N1 au printemps (une seule temporalité)

Play-off en même temps que la phase finale jeunes (Fête du kayak Polo en juillet)

Play-down N1-N2 en octobre-novembre,

Championnats N2, N3 et NEM sur deux temporalités (mars à juin puis de septembre à novembre).

10 votants – 10 pour

Prise en charge

La restauration et l'hébergement du délégué CNA et du Juge-Arbitre sera à la charge des clubs organisateurs à partir du 1^{er} janvier 2024 (comme pour toutes les autres disciplines). Le CNKP participera en augmentant la dotation aux clubs organisateurs. L'objectif est de rechercher à limiter les déplacements du Juge-arbitre et du Délégué CNA (nomination par la CNA).

	→ Le Bureau exécutif valide certaines données et les principes de ces modifications pour la préparation des Annexes 2024. Il demande de reprendre la rédaction de ce compte-rendu dans son ensemble pour cette réunion.
2. Présidence CNA Kayak Polo	Une demande a été formulée par la CNA Kayak Polo pour savoir si une possibilité de coprésidence de la CNA pouvait être envisagée. L'Annexe 2 ne permet pas cette situation par une nomination d'un président ou d'une présidente. A la suite des réflexions et des propositions du groupe de travail sur la mixité et la féminisation, dirigé par la Vice-présidente Fabienne HABRIOUX, il a été demandé d'envisager des binômes mixtes pour l'encadrement des Stages et de pouvoir le transposer sur des postes d'élus. Nous avons là, la possibilité d'expérimenter une direction d'une CNA partagée par un homme et une femme. → Le BEx valide cette proposition qui devra passer par une plénière. Une Plénière doit être engagée pour valider cette proposition qui passera ensuite en BEx et enfin en Conseil Fédéral qui a la responsabilité de l'approbation de cette décision.
4. Report Championnat de France Waveski Surfing	Le Championnat de France de Waveski Surfing devait avoir lieu du 03 au 05 novembre. Par suite des conditions météorologiques exceptionnelles, celui-ci n'a pas eu lieu. La Commission Nationale Waveski Surfing et le Centre Nautique de Plouhinec (organisateur) propose de reporter le Championnat de France les 02 et 03 décembre. → Le BEx valide ce report de ce championnat de France

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Stage Equipe de France de Dragon Boat	Aucun déplacement à l'étranger pour participer à des compétitions internationales n'a été réalisé en 2023 avec l'équipe de France de Dragon Boat. Aussi, un stage a été proposé aux athlètes en cette fin d'année. Il est fait état du bon déroulement de ce stage au plan technique et de l'organisation. Le budget alloué pour cette action de fin d'année n'a toutefois pas permis de couvrir l'ensemble des dépenses et une participation financière a été demandée aux athlètes. Il est demandé de pouvoir retrouver en 2024, les sommes des années précédentes, au regard des échéances prévues. Le BEx rappelle sa volonté de soutenir toutes les disciplines et engage à anticiper la programmation et le financement de ces actions.
2. Mondiaux Juniors et U23 Foix - EDF	Les responsables EDF ont exprimé leur confiance dans leur capacité à assurer les lâchers d'eau pour les Mondiaux Juniors et U23 organisés à Foix en 2025. Les présences d'une Vice-présidente et du responsable du service animation nationale de la FFCK ont été appréciées en complément des élus de la ville et des structures locales du Canoë Kayak.

3. Convention EDF	Le départ de l'ancien référent EDF hydraulique Benoit DESSAINT n'a pas permis de finaliser la Convention EDF. Ce travail doit être poursuivi par le nouveau référent Luc TABARY. Certains points de cette convention doivent encore faire l'objet d'une validation par les services juridiques. L'objectif est de signer cette convention le plus vite possible.
-------------------	--

Fin du BEX à 19 h 50

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

